UN LIBRARY

NOV 1 9 1979

UN/SA COLLECTION

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE GENERALE

Distr.
GENERALE

A/34/657
12 novembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
Points 80 e) et 98 de l'ordre du jour

DECENNIE DES NATIONS UNIES POUR LA FEMME : EGALITE, DEVELOPPEMENT ET PAIX

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme : rapport du Comité préparatoire de la Conférence

Note du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

		Paragraphes	Pages
I.	INTRODUCTION	1 - 5	3
II.	PARTICIPATION A LA CONFERENCE MONDIALE DE REPRESENTANTS DES PAYS EN DEVELOPPEMENT LES MOINS AVANCES ET DES PAYS DANS UNE SITUATION PARTICULIERE	6 - 11	5
III.	PREPARATION DE LA DOCUMENTATION POUR LA CONFERENCE	12 - 15	7
IV.	PREPARATION DU RAPPORT DE LA CONFERENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE A SA TRENTE-CINQUIEME SESSION	16 - 18	8
V.	MESURES DESTINEES A RENFORCER LES ACTIVITES D'INFORMATION POUR LA CONFERENCE	19 - 25	9
VI.	DISPOSITIONS VISANT A ASSURER LE SUCCES DES SEMINAIRES ET REUNIONS PREPARATOIRES A LA CONFERENCE	26 - 29	12
VII.	RESSOURCES EN PERSONNEL ET FRAIS DE VOYAGE DE LA SECRETAIRE GENERALE DE LA CONFERENCE ...	30 - 37	14
VIII.	TROISIEME SESSION DU COMITE PREPARATOIRE	38 - 42	16
IX.	REUNION SPECIALE INTERORGANISATIONS	43	20

I. INTRODUCTION

1. Le Comité préparatoire de la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix, a adopté, à sa deuxième session, tenue à New York du 27 août au 7 septembre 1979, une décision recommandant que la Secrétaire générale de la Conférence présente pour examen à l'Assemblée générale lors de sa trente-quatrième session, des propositions détaillées, y compris des dispositions budgétaires. La présente note énonce ces propositions et indique les crédits qu'il faudra ouvrir à cette fin en 1980, et qui viennent s'ajouter à ceux qui ont déjà été demandés dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981 1/. La présente demande de crédits est présentée parce que le secrétariat de la Conférence a été créé et la deuxième session du Comité préparatoire a eu lieu postérieurement à l'établissement lors de la trente-troisième session de l'Assemblée générale, des prévisions budgétaires initiales qui, par conséquent, ne reflètent pas la totalité des besoins de la Conférence.

2. Les propositions détaillées énoncées par le Comité préparatoire à sa deuxième session (A/CONF.94/DC.12, p. 5), en vue de leur examen par l'Assemblée générale lors de sa trente-quatrième session, visaient à ce que :

a) Des représentants des pays en développement les moins avancés et des pays dans une situation particulière puissent participer à la Conférence, la liste de ces pays devant être fixée par l'Assemblée générale;

b) La documentation pour la Conférence soit préparée de manière satisfaisante;

c) Des préparatifs suffisants soient prévus pour la présentation du rapport de la Conférence à l'Assemblée générale à sa trente-cinquième session;

d) En rapport avec les mesures proposées par le Département de l'information du Secrétariat, les activités prévues pour 1980 en liaison avec la Conférence soient renforcées;

e) Des dispositions adéquates soient prises pour assurer le succès des séminaires et réunions préparatoires à la Conférence;

f) Le secrétariat de la Conférence dispose du personnel voulu et que les ressources nécessaires soient prévues pour les frais de voyage de la Secrétaire générale de la Conférence.

3. Le Comité préparatoire a conclu qu'une troisième session était nécessaire pour lui permettre de s'acquitter efficacement du mandat qui lui avait été confié par le Conseil économique et social dans sa résolution 2062 (LXII) du 12 mai 1977. Le Comité avait été notamment chargé d'examiner les documents de fond destinés à la Conférence mondiale. En outre, les recommandations des réunions préparatoires régionales devront être examinées par le Comité préparatoire à sa troisième session,

---

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-quatrième session, Supplément No 6 (A/34/6).

car ces réunions se tiendront trop tard pour que leurs recommandations puissent être incorporées dans la documentation établie à l'intention de la vingt-huitième session de la Commission de la condition de la femme qui doit se tenir à Vienne du 25 février au 5 mars 1980.

4. Dans la note du Secrétariat établie pour la première session ordinaire du Conseil économique et social de 1979 (E/1979/6/Rev.1), il était dit que le Comité préparatoire ne pourrait s'acquitter convenablement de son mandat qu'en tenant une troisième session. A cette session, les responsabilités de fond du Comité seraient les suivantes :

a) Examiner les documents de base destinés à la Conférence, dont la Commission aurait été saisie à sa vingt-huitième session;

b) Tirer parti des connaissances spécialisées de la Commission exprimées dans les commentaires et recommandations concernant ces documents;

c) Présenter des commentaires sur d'autres documents de base destinés à la Conférence qui seraient prêts dans les langues voulues au moment de la troisième session, y compris - selon la recommandation faite par la Commission - tout document portant sur un projet de déclaration sur la participation des femmes à la lutte pour le renforcement de la paix et de la sécurité internationales et contre le colonialisme, le racisme, la discrimination raciale, l'agression et l'occupation étrangères et toutes les formes de domination étrangère.

Le Conseil, dans sa décision 1979/20, a pris acte de la note du secrétariat.

5. Le Conseil économique et social, dans sa décision 1979/21, a autorisé le Secrétaire général a transmettre à l'Assemblée générale, lors de sa trente-quatrième session, le rapport du Comité préparatoire sur sa deuxième session.

II. PARTICIPATION A LA CONFERENCE MONDIALE DE REPRESENTANTS DES PAYS EN DEVELOPPEMENT LES MOINS AVANCES ET DES PAYS DANS UNE SITUATION PARTICULIERE

6. Au cours des débats du Comité préparatoire, certaines délégations ont estimé qu'il fallait prévoir des crédits permettant aux pays en développement les moins avancés et aux pays dans une situation particulière de participer à la Conférence.

7. Le nombre de pays appartenant à la catégorie des pays en développement les moins avancés s'élève à 30 2/. Les prévisions de dépenses nécessaires en vue de permettre à un délégué de chacun de ces pays d'assister à la Conférence sont indiquées au tableau 1 ci-après.

8. Le Comité préparatoire n'a pas indiqué quels pays il considérait être dans une situation particulière. Il a cependant indiqué que la liste de ces pays serait fixée par l'Assemblée générale. En l'absence de tout critère spécifique quant au choix des pays se trouvant dans une situation particulière, il est proposé, qu'outre les pays en développement les moins avancés mentionnés ci-dessus, les pays en développement sans littoral et insulaires bénéficient également d'une assistance. Cette mesure serait conforme aux dispositions de la résolution 33/193 de l'Assemblée générale relative aux préparatifs d'une stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement qui inclut également les pays les plus gravement touchés.

9. Il y a quatre pays en développement sans littoral qui ne sont pas inclus dans la catégorie des pays les moins avancés. En outre, il y a 25 pays en développement insulaires qui ne sont pas inclus dans la catégorie des pays les moins avancés. Ainsi, il existe en tout 29 pays en développement sans littoral et insulaires n'appartenant pas à la catégorie des pays les moins avancés.

10. A sa deuxième session, le Comité préparatoire a discuté d'une autre catégorie de pays, à savoir les pays qui ont fait savoir qu'ils souhaiteraient vivement participer activement aux réunions préparatoires régionales de la Conférence mondiale mais qu'il leur faudrait une aide spéciale pour pouvoir le faire. On demande des crédits pour aider dix de ces pays, ne relevant ni de la catégorie des pays les moins avancés, ni de celle des pays en développement insulaires ou sans littoral, à participer à la Conférence.

11. La ventilation des crédits nécessaires pour permettre aux pays les moins avancés et aux pays se trouvant dans une situation particulière, comme il est dit ci-dessus, de participer à la Conférence serait la suivante :

2/ Conformément à la résolution 2768 (XXVI) de l'Assemblée générale en date du 18 novembre 1971, telle qu'elle a été complétée par la résolution 1976 (LIX) du Conseil économique et social en date du 30 juillet 1975.

Tableau 1

		Dollars des Etats-Unis
Frais de voyage des représentants des pays les moins avancés		
Transport par avion		
1 600 dollars (montant approximatif) en moyenne pour 30 représentants	49 600	
Indemnité journalière de subsistance		
14 journées, à raison de 55 dollars par jour (montant approximatif) pour 30 représentants	23 870	73 470
Frais de voyage des représentants des pays dans une situation particulière		
Transport par avion		
1 600 dollars en moyenne pour 39 représentants	62 400	
Indemnité journalière de subsistance		
14 journées à raison de 55 dollars par jour pour 39 représentants	30 030	92 430
Total		165 900

/...

III. PREPARATION DE LA DOCUMENTATION POUR LA CONFERENCE

12. Aucun crédit n'a été prévu au budget de la Conférence pour l'exercice biennal 1980-1981 pour des consultants chargés d'aider le secrétariat de la Conférence à préparer la documentation pour la Conférence mondiale.

13. La documentation qui sera présentée à la Conférence mondiale doit tenir compte des conclusions et recommandations de la vingt-huitième session de la Commission de la condition de la femme ainsi que de celles de la troisième session du Comité préparatoire, qui se tiendra du 7 au 18 avril 1980, et également des rapports et recommandations des réunions préparatoires régionales. Il est donc urgent de compléter les faibles ressources en personnel du secrétariat de la Conférence afin d'assurer la bonne préparation de la documentation.

14. Les services de consultants nécessaires au secrétariat pour les quatre premiers mois de l'année 1980 - neuf mois de travail au total - sont les suivants :

a) Préparation d'une annexe statistique (point 8 de l'ordre du jour). Des services spécialisés sont nécessaires dans le domaine des statistiques sociales, des statistiques macrosociales et microsociales, et pour la mise au point d'indicateurs sociaux afin d'aider à la préparation et à la révision de la documentation;

b) Les rapports sur les conséquences de l'apartheid pour les femmes en Afrique australe et les mesures spéciales d'aide qui s'imposent (alinéas a) et b) du point 7 de l'ordre du jour). Ces rapports font appel à des connaissances spécialisées en science politique et sur les conséquences de l'apartheid pour les femmes;

c) Examen et évaluation des progrès accomplis et programme d'action (points 8 a) et 9 a) de l'ordre du jour). Le concours de spécialistes des sciences sociales ayant une grande expérience de la formulation des politiques est indispensable pour la préparation de ces documents; des connaissances spécialisées sont nécessaires pour aider à la mise au point du programme d'action, en particulier dans les domaines devant retenir particulièrement l'attention comme le sous-thème concernant l'emploi, la santé et l'enseignement, la planification et la surveillance, et les mécanismes nationaux.

15. Les crédits nécessaires pour neuf mois de travail de consultants sont évalués à 42 000 dollars.

IV. PREPARATION DU RAPPORT DE LA CONFERENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE A SA TRENTE-CINQUIEME SESSION

16. Le projet de budget-programme pour 1980-1981 prévoit des crédits pour financer le maintien des postes de la Secrétaire générale de la Conférence, de l'Administrateur général et de l'Assistant spécial et Attaché de liaison, et ceux de deux agents des services généraux, jusqu'à la fin de 1980.

17. L'équivalent de huit postes d'administrateur et de quatre postes d'agent des services généraux qui seront pourvus grâce à l'utilisation de ressources existantes sera mis à la disposition du secrétariat jusqu'au 31 août 1980.

18. Les fonctionnaires mentionnés ci-dessus pour lesquels des crédits ont été prévus dans la période de référence précédente ont pour l'essentiel des fonctions de direction et de liaison. Il est indispensable de prévoir du personnel pour établir la documentation de fond nécessaire après la Conférence et, en particulier, le rapport de la Conférence qui sera présenté à l'Assemblée générale pour examen à sa trente-cinquième session. Il est donc proposé que le poste de Spécialiste des questions sociales (hors classe) soit maintenu du 1er septembre au 31 décembre 1980. Les dépenses à prévoir à cet effet seraient de 14 100 dollars, soit 10 700 dollars pour les dépenses de traitement et 3 400 dollars pour les dépenses communes de personnel.

V. MESURES DESTINEES A RENFORCER LES ACTIVITES D'INFORMATION POUR LA CONFERENCE

19. A sa trente-troisième session, l'Assemblée générale a approuvé une ouverture de crédits de 160 000 dollars destinés au Département de l'information en 1979 pour ses activités d'information liées à la Conférence. Pour 1980, le Secrétaire général a présenté à l'Assemblée des propositions (A/33/339/Add.1) concernant des activités dont le coût s'éléverait à 327 600 dollars. Les crédits demandés visent notamment à financer un poste P-4 et un poste G-4/2 jusqu'en août 1980.

20. Le Comité préparatoire, à sa deuxième session, a indiqué qu'il était nécessaire d'organiser "des activités d'information après la Conférence, afin de lui donner la plus grande publicité possible, en soulignant l'importance que revêtent les conclusions de la Conférence pour le développement social et économique de tous les pays". Parmi les activités possibles après la Conférence on envisage de poursuivre la publication du bulletin mensuel jusqu'à la fin de 1980, de publier un manuel résumant les résultats de la Conférence, et d'autres activités qui pourraient procéder des recommandations de la Conférence. Compte tenu de ces besoins et de la nécessité de maintenir le secrétariat de la Conférence jusqu'en 1980, il est proposé de poursuivre des activités d'information après la Conférence. Les crédits ci-après sont donc demandés pour le maintien en fonctions du fonctionnaire de l'information et d'un agent des services généraux jusqu'au 31 décembre 1980;

Tableau 2

Maintien de postes pendant 4 mois	Salaire	Dépenses communes de personnel	Total
	(en dollars des Etats-Unis)		
1 poste P-4	10 700	3 400	14 100
1 poste G-4	3 900	1 300	5 200
Total	14 600	4 700	19 300

21. Dans ses prévisions initiales de dépenses pour la Conférence, le Secrétaire général a donné une ventilation détaillée des coûts annuels des programmes et séquences radiophoniques bimensuels diffusés dans le cadre de la Conférence. Afin de mieux les intégrer aux grilles de programmation des organisations de radiodiffusion, le Département de l'information (Service de la radio) produit des programmes hebdomadaires et non plus bimensuels, et prend en charge les coûts supplémentaires. Un public important aura ainsi été constitué d'ici juillet 1980. On estime que ces auditeurs resteront mobilisés pendant la période qui suivra la Conférence et pendant le reste de la Décennie. Il est donc proposé de maintenir le programme hebdomadaire, au moins jusqu'à la fin de 1980. Les coûts estimatifs pour 1980 sont les suivants :

	(en dollars E.U.)
Rédacteur/producteur - P-3	28 300
Assistant de production - G-5	17 200
Dépenses communes de personnel	16 300
Frais techniques	13 500
Coût des bandes magnétiques	12 000
Frais de voyage	5 000
Total	92 300

22. Trente-cinq mille dollars seulement ont été demandés pour 1980 pour les programmes radiophoniques car on pensait qu'il s'agirait de programmes bimensuels qui s'achèveraient en juillet 1980. Un crédit supplémentaire de 57 300 dollars sera donc nécessaire pour 1980.

23. Il est prévu d'organiser une table ronde d'éditeurs vers la fin de 1980 pour examiner les conclusions de la Conférence et étudier les moyens d'appliquer une stratégie dont l'objectif serait de donner la plus large publicité à ces conclusions et aux programmes pour le reste de la Décennie des Nations Unies pour la femme. Cette réunion d'éditeurs aura pour objet de faire le lien au niveau des moyens d'information entre la Conférence et le reste de la Décennie.

24. Le coût estimatif de cette table ronde est le même que celui de la rencontre internationale de journalistes dont le montant figurait dans les prévisions initiales de dépenses pour la Conférence :

Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance de 25 éditeurs originaires de pays en développement (2 500 dollars en moyenne par personne)	62 500
Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance de 8 conférenciers (2 000 dollars en moyenne par personne)	16 000
Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance de 2 fonctionnaires de la Division de l'information économique et sociale (si la table ronde a lieu ailleurs qu'à New York)	6 000
Interprétation (si la table ronde a lieu ailleurs qu'à New York) (deux langues pendant deux jours)	1 500
Frais de transport locaux (si la table ronde a lieu ailleurs qu'à New York) pour les déplacements autorisés	500
Coûts divers (y compris les dépenses de représentation)	700
Total	87 200

/...

25. Le total des dépenses supplémentaires résultant des nouvelles propositions concernant les activités d'information se décompose comme suit :

	en dollars E.U.
Personnel (pour 4 mois de travail)	
1 poste P-4	14 100
1 poste G-3/4	5 200
Programmes et séquences radiophoniques	57 300
Table ronde d'éditeurs	87 200
Total	163 800

VI. DISPOSITIONS VISANT A ASSURER LE SUCCES DES SEMINAIRES ET REUNIONS PREPARATOIRES A LA CONFERENCE

26. Aucun crédit n'est demandé dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981 au titre des deux séminaires qui ont été organisés, en coordination avec le Centre contre l'apartheid, sur le thème des conséquences de l'apartheid pour les femmes, à titre de réunions préparatoires relatives au point 7 de l'ordre du jour de la Conférence mondiale. Le premier séminaire consacré à cette question, dont la durée sera de trois jours, aura lieu en mai 1980 à Montréal, le second devant se tenir à Helsinki du 19 au 21 juin 1980. Un crédit est demandé pour couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance de la Secrétaire générale de la Conférence et de trois membres du secrétariat de la Conférence afin de leur permettre de participer à ces séminaires pour diriger les débats, assurer les services nécessaires et rédiger les rapports.

27. La tenue de la vingt-huitième session de la Commission de la condition de la femme est prévue à Vienne du 25 février au 5 mars 1980. Conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, cette session sera consacrée à l'examen d'un certain nombre de documents établis en vue de la Conférence mondiale et elle exigera de ce fait la participation active de la Secrétaire générale de la Conférence et de membres du secrétariat de la Conférence, tant pour les questions de fond que pour assurer certains services.

28. Compte tenu du nombre élevé des rapports qui doivent être présentés à la Commission de la femme et de l'assistance et des services que le secrétariat de la Conférence sera appelé à fournir, il est indispensable que cinq de ses membres participent à cette session. Il s'agirait des fonctionnaires qui ont produit la documentation et qui seraient ainsi en mesure d'aider la Commission de façon substantielle dans ses délibérations. Un crédit de 6 300 dollars destiné à couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance des quatre membres du secrétariat de la Conférence qui assisteront à la vingt-huitième session de la Commission de la condition de la femme a déjà été demandé dans le projet de budget-programme pour 1980-1981. C'est donc le montant destiné à couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance d'un fonctionnaire supplémentaire qui est demandé ici.

29. Le crédit supplémentaire demandé au titre de cette rubrique (frais de voyage et indemnité de subsistance) se décompose comme suit :

Tableau 3

	En dollars des Etats-Unis	
Voyage à Montréal		
Transport par avion : 150 dollars par personne, pour 4 fonctionnaires	600	
Indemnité de subsistance : 5 journées, à raison de 38 dollars par jour, pour 4 fonctionnaires	760	1 360
Voyage à Helsinki		
Transport par avion : 860 dollars par personne, pour 4 fonctionnaires	3 440	
Indemnité de subsistance : 5 journées, à raison de 60 dollars par jour, pour 4 fonctionnaires	1 200	4 640
Voyage à Vienne		
Transport par avion :	800	
Indemnité de subsistance : 11 journées, à raison de 63 dollars par jour	690	1 490
Total		7 490

VII. RESSOURCES EN PERSONNEL ET FRAIS DE VOYAGE DE LA SECRETAIRE GENERALE DE LA CONFERENCE

a) Ressources en personnel

30. Le personnel des services organiques qui est détaché du Service de la promotion de la femme du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires sera réintégré au Centre le 31 août 1980. Les dispositions nécessaires ont été prises pour que la durée du mandat de la Secrétaire générale de la Conférence, de l'Administrateur général et de l'Assistant personnel de la Secrétaire générale et attaché de liaison soit prolongée jusqu'au 31 décembre 1980.

31. En plus de ces administrateurs qui exercent essentiellement des fonctions de direction et de liaison, il importe de disposer de personnel pour établir la documentation de fond nécessaire après la Conférence, assurer le service de la réunion spéciale interinstitutions, du Conseil économique et social, de la session extraordinaire de l'Assemblée générale prévue pour 1980 et de la trente-cinquième session de l'Assemblée générale, et fournir une assistance aux délégations, sur leur demande, pour l'examen du rapport de la Conférence par l'Assemblée générale à sa trente-cinquième session.

32. Il est donc proposé de mettre à la disposition du secrétariat de la Conférence, pour la période allant du 1er septembre au 31 décembre 1980, deux postes d'administrateur, un P-3 et un P-2, pour l'aider à s'acquitter de ses fonctions après la Conférence. Il est proposé en outre que le poste de fonctionnaire d'administration, prévu actuellement jusqu'au 31 août 1980, soit maintenu pendant quatre mois, du 1er septembre au 31 décembre 1980.

33. Le montant estimatif des dépenses liées à ces postes supplémentaires se décompose comme suit :

Tableau 4

	Traitements	Dépenses communes de personnel	Total
	(En dollars des Etats-Unis)		
Fonctionnaires des services organiques - 4 mois			
1 P-3	8 900	2 800	11 700
1 P-2	7 100	2 300	9 400
Fonctionnaire d'administration - 4 mois			
1 P-4	10 700	3 400	14 100
Total	26 700	8 500	35 200

/...

b) Frais de voyage

34. Un montant de 6 000 dollars est prévu dans le projet de budget-programme pour 1981 au titre des frais de voyage. Des ressources supplémentaires au titre des frais de voyage devront être obtenues avant la Conférence pour permettre à la Secrétaire générale d'avoir les contacts nécessaires avec les gouvernements et de les aider à se préparer pour la Conférence mondiale. Ces ressources supplémentaires seront obtenues auprès de sources extra-budgétaires.

35. Après la Conférence, la Secrétaire générale devra effectuer quatre voyages dans les principales régions.

36. Ces déplacements auront pour but : a) d'examiner, avec les commissions régionales et les centres, programmes et groupes régionaux féminins, les incidences des recommandations et conclusions de la Conférence sur leurs programmes d'activités, et b) de procéder, à l'échelon national, à des consultations en vue de l'examen par l'Assemblée générale, à sa trente-cinquième session, des questions soulevées lors de la Conférence mondiale et des recommandations adoptées au cours de celle-ci.

37. Le montant estimatif des frais de voyage de la Secrétaire générale ou de son représentant à chacune des quatre commissions régionales et aux fins de consultations dans quatre des Etats membres desdites commissions, se décompose comme suit :

Tableau 5

	Dollars E.-U.
Missions, après la Conférence, dans les commissions régionales et dans quatre de leurs Etats membres	
Transport par avion :	
4 voyages de 2 500 dollars chacun en moyenne	10 000
Indemnité de subsistance :	
56 jours à raison de 80 dollars en moyenne par jour	4 480
Total	14 480

/...

VIII. TROISIEME SESSION DU COMITE PREPARATOIRE

38. Si l'Assemblée générale approuve la décision du Comité préparatoire de tenir une troisième session, il est proposé :

a) Que la durée de la session soit limitée à deux semaines;

b) Que les réunions aient lieu au Siège, à New York;

c) Que des services d'interprétation soient assurés en anglais, chinois, espagnol, français et russe;

d) Que la documentation établie avant et pendant la session comprenne 760 et 150 pages respectivement, et soit publiée en anglais, chinois, espagnol, français et russe. La documentation établie après la session comprendrait 40 pages, et serait publiée en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe;

e) Qu'il ne soit pas prévu simultanément plusieurs séances.

39. De plus, il faudra couvrir les frais de voyage et les indemnités de subsistance de cinq fonctionnaires des commissions régionales ainsi que de cinq observateurs appartenant aux mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine ainsi qu'à l'Organisation de libération de la Palestine, pour leur permettre d'assister à la session.

40. Le montant estimatif du coût intégral de la troisième session du Comité préparatoire est indiqué dans le tableau suivant :

Tableau 6

	Nombre de fonctionnaires	Nombre de jours	Coût par jour	(en dollars)	Total (en dollars)
1. Documentation établie avant la session en anglais, chinois, espagnol, français et russe (760 pages)					
Traitements					
Traducteurs	12	71	163	138 876	
Réviseurs	4	71	174	49 416	
Dactylographes					
- non recrutés sur le plan local	12	71	48	40 896	
- recrutés sur le plan local	2	71	30	3 060	232 248
2. Documentation établie pendant la session en anglais, chinois, espagnol, français et russe (150 pages)					
Traitements					
Traducteurs	12	12	163	23 472	
Réviseurs	4	12	174	8 352	
Dactylographes					
- non recrutés sur le plan local	12	12	48	6 912	
- recrutés sur le plan local	2	10	30	600	39 336
Interprétation					
Traitements	16	14	211	47 264	
Frais de voyage	16			17 600	64 864

Tableau 6 (suite)

	Nombre de fonctionnaires	Nombre de jours	Coût par jour	(en dollars)	Total (en dollars)
Service des séances et services communs					
Fonctionnaires des conférences	1	10	30	300	
Commis aux documents	1	10	30	300	600
Services généraux					2 000
3. Documentation établie après la session en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe (40 pages)					
Traitements					
Traducteurs	15	5	163	12 225	
Réviseurs	5	5	174	4 350	
Dactylographes					
- non recrutés sur le plan local	15	5	48	3 600	
- recrutés sur le plan local	2	3	30	180	20 355
Reproduction et distribution					50 000
Frais de voyage du personnel de documentation non recruté sur le plan local					38 500
TOTAL					447 903

/...

41. Les prévisions de dépenses au titre des services de conférence présentées dans le présent état ont été calculées sur la base du coût intégral, c'est-à-dire en supposant qu'elles ne peuvent pas être absorbées à l'aide de ressources existantes du Département des conférences. Elles seront revues dans le cadre d'un état récapitulatif du coût total des services de conférence, qui sera présenté à l'Assemblée générale vers la fin de la trente-quatrième session.

42. A l'occasion de la troisième session envisagée, il faudrait couvrir les frais de voyage et les indemnités de subsistance nécessaires à la participation de cinq fonctionnaires des commissions régionales ainsi que de cinq observateurs appartenant aux mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine et à l'Organisation de libération de la Palestine. Ces besoins additionnels sont indiqués ci-après :

Tableau 7

Voyages		En dollars des Etats-Unis
Voyages à New York de fonctionnaires de commissions régionales		
Transport par avion		
Cinq voyages de 1 400 dollars chacun en moyenne	7 000	
Indemnité de subsistance		
Pour cinq fonctionnaires (61 dollars par jour, pendant 14 jours)	4 300	11 300
Observateurs		
Transport par avion		
Cinq voyages de 1 400 dollars chacun en moyenne	7 000	
Indemnité de subsistance		
Pour cinq observateurs (61 dollars par jour, pendant 14 jours)	4 300	11 300
TOTAL		22 600

IX. REUNION SPECIALE INTERORGANISATIONS

43. En raison de la grande importance attachée au programme commun interorganisations dans le Plan d'action mondial et à l'exécution de projets spécifiques sous ses auspices dans le programme envisagé pour la deuxième moitié de la Décennie (A/CONF.94/PC.8, p. 26-29), il est proposé de convoquer une réunion spéciale interorganisations qui sera chargée d'examiner les recommandations de la Conférence peu de temps après sa clôture. Il est prévu que cette réunion aura lieu à New York, se déroulera en anglais et qu'elle utilisera les installations et les locaux disponibles au secrétariat de la Conférence. Le coût de cette réunion serait donc absorbé par le budget de la Conférence.

Récapitulation

		1980
A.	Participation à la Conférence mondiale de représentants des pays les moins avancés et de pays se trouvant dans une situation particulière	165 900
B.	Consultations en vue de la préparation de la documentation pour la Conférence	37 800
C.	Préparation du rapport de la Conférence à l'Assemblée générale lors de sa trente-cinquième session	14 100
D.	Programme d'information	163 800
E.	Dispositions visant à assurer le succès des séminaires et réunions préparatoires de la Conférence	7 490
F.	Ressources en personnel	49 680
G.	Participation à la troisième session du Comité préparatoire	22 600
H.	Réunion spéciale interorganisations	-
	Total partiel	461 370
	Coût intégral des services de conférence pour la troisième session du Comité préparatoire	447 903
	Total	909 273

Récapitulation par catégories de dépenses

	1980
Personnel temporaire affecté à des tâches générales	
Traitements	80 760
Dépenses communes de personnel	26 360
Consultants	37 800
Frais de voyage du personnel	44 270
Frais de voyage des participants	78 500
Frais de voyage des représentants	177 200
Matériel d'information	7 190
Contrats d'information	8 090
Divers	1 200
Total partiel	461 370
Coût intégral des services de conférence pour la troisième session du Comité préparatoire	447 903
Total	909 273